



**Chambre
des Députés**
GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG

N°8667

PROJET DE LOI

portant approbation du Protocole modifiant la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Géorgie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, fait à Luxembourg, le 3 juillet 2025

*

Article unique.

Est approuvé le Protocole modifiant la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Géorgie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, fait à Luxembourg, le 3 juillet 2025.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 11 février 2026

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler